

Un nouvel élan



SOMMAIRE



HorizonSud

BP L1 - 98849
Nouméa Cedex
Tél. : 20 30 40
Courriel :
contact@province-sud.nc
Édité à 50 000 exemplaires
par la province Sud

Directeur de la publication :
Roger Kerjouan
Directeur de la rédaction :
Nicolas Vignoles
Rédactrice en chef :
Sophie Vallés
Photographe :
Fabrice Wenger
Photographies aériennes :
Martial Dosdane
PAO : **Concept**
Impression : **Artypo**
Distribution : **Dock B2**
N° ISSN : 2107-4488

3 L'édito de...

Philippe Michel

4 province-sud.nc

Neufs nouveaux services en ligne

5 Dossier

Un nouvel élan

13 Mine

L'attribution des gisements de Prony et
Pernod annulée

14 Environnement

Usine du Sud : la Province joue la
transparence

Fête de la baleine à l'île Ouen

20 Développement durable

Ouverture du Sheraton : une 1ère étape
réussie

Deva : un nouvel élan

Saint-Louis : la Province très impliquée

21 Agriculture

Port-Laguerre, vitrine du développement

Un projet pilote sylvicole à Nandai

Le cerf, version steak-haché

Au bonheur des agriculteurs

25 Économie

Emploi : pari gagnant sur le handicap

Le soutien à l'industrie du tourisme

À vos tabliers !



5 Dossier

Le nouvel exécutif de la province Sud

28 Jeunesse

Apprendre à devenir chef d'entreprise

Journée Jeunesse 2014

30 Éducation

Des étudiants méritants

Futurs étudiants, préparez votre dossier

34 Santé

Quand l'ESPAS-CMP parle de sexe

35 Maison de la Femme

Ado et cannabis : on en parle

36 Sport

Netcha, pour faire le plein d'aventures !

Du neuf pour les installations sportives

38 Culture

L'incontournable BAT de la province Sud

Tout pour la musique

43 Agenda

Les principales manifestations
des trois prochains mois

L'édito de...

Philippe Michel

président de la province Sud

Faire savoir ce que nous faisons, expliquer pourquoi et comment nous orientons l'action de la collectivité, constitue à mes yeux l'élément central du Contrat de gouvernance de nos institutions.

Si nous voulons permettre à chaque citoyen de juger de l'action publique, nous devons rendre des comptes sur les décisions que nous prenons en leur nom.

Ce principe de transparence a été appliqué, dès la mise en place du nouvel exécutif provincial, au traitement des problèmes de fonctionnement de l'usine de Goro. Il sera décliné de la même manière sur la question de la gestion de nos ressources minières, et étendu à tous les champs d'intervention de la province.

Au moment où s'ouvre une mandature cruciale pour notre avenir institutionnel, nous devons à la fois créer les conditions d'un dialogue politique constructif avec les indépendantistes et convaincre la majorité des Calédoniens d'adhérer au projet de société auquel nous travaillons depuis 25 ans. C'est à ce prix que nous réussirons la « sortie » de l'Accord de Nouméa.

Philippe Michel,
président de la province Sud



Neufs nouveaux services en ligne

Afin de faciliter vos démarches et alléger votre quotidien, la province Sud a développé de nouveaux téléservices sur son portail web. Neuf sont disponibles depuis mi-juin. Vous pouvez désormais effectuer une quinzaine de formalités directement en ligne.

La province Sud
en 1 clic !



FORMULAIRES ADMINISTRATIFS EN LIGNE

Rendez-vous sur le site de la province Sud

- > Aide au RUAMM
- > Renseignements d'urbanisme
- > Offres d'emploi de la province Sud
- > Demande de renseignements fonciers
- > Aide au carburant pour les pêcheurs professionnels
- > Permis de chasser (*nouvelle demande et renouvellement*)
- > ODEWEB pour les demandeurs d'emploi et les employeurs
- > Plan parcellaire pour particuliers (*pour permis de construire*)
- > Autorisations de pêche professionnelle et de pêche côtière spécifique ainsi que leurs renouvellements
- > Demande d'arrêt de circulation dans les communes de Boulouparis, Thio, La Foa, Sarraméa, Farino, Bourail, Dumbéa, Mont-Dore, Païta et Yaté
- > Demande d'autorisation de voirie dans les communes de Boulouparis, Thio, La Foa, Sarraméa, Farino, Bourail, Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Païta et Yaté

LE BON RÉFLEXE :

province-sud.nc



L'offre de téléservices provinciaux s'est étoffée et ce chiffre devrait encore augmenter dans les prochains mois. Depuis la mi-juin, le portail de la province Sud propose neuf nouveaux formulaires administratifs en ligne, qui complètent les six préexistants.

Au total quinze démarches sont désormais réalisables en ligne dans des domaines variés comme l'emploi, l'urbanisme, le foncier, les permis de chasse, ou encore les aides au secteur agricole.

L'exemple des derniers téléservices
Découvrez le catalogue des
téléservices :



Conseils pour vous guider dans vos démarches

Pour toute démarche à effectuer en ligne à partir du portail web provincial, il est nécessaire de créer préalablement son compte provincial et d'y être connecté.

Il est également nécessaire de disposer, au format électronique, des documents qui devront être joints au formulaire de demande. Les formats de fichiers autorisés sont png, pdf, jpg et dwg.

Depuis le site provincial de Démarches et services accessible à partir du portail province-sud.nc, il vous suffit de cliquer sur la rubrique « Les services en ligne » du menu pour accéder aux dispositifs provinciaux qui peuvent être demandés en ligne.

Depuis la fiche du catalogue des dispositifs provinciaux détaillant l'objet et les conditions d'obtention de l'aide, il suffit de cliquer sur le bouton « Demande en ligne » situé en haut à droite de la fiche. Vous serez alors redirigé vers le formulaire électronique à compléter.

Le nouvel exécutif



Suite aux élections provinciales de mai dernier, de nouvelles personnalités ont pris en charge les responsabilités à la tête de l'exécutif de la province Sud. Philippe Michel, Martine Lagneau, Gil Brial et Dominique Molé ont pris le temps de nous rencontrer pour se présenter et nous expliquer leurs orientations pour cette mandature, cruciale pour notre avenir.

« La première des priorités est de restaurer l'équilibre budgétaire »

Suite à l'élection du vendredi 16 mai 2014, Philippe Michel est le nouveau président de l'assemblée de la province Sud. Rencontre.

Quelles sont les priorités de la province Sud pour le début de votre mandature ?

Philippe Michel : La première des priorités est de restaurer l'équilibre budgétaire de la collectivité.

Je rappelle que la « clé » de répartition des recettes fiscales de la Nouvelle-Calédonie entre les différentes collectivités du pays est figée depuis 1988. À l'époque, la province Sud représentait 66 % de la population calédonienne et, dans un souci de rééquilibrage, il avait été décidé de ne lui attribuer que 50 % de l'enveloppe financière totale des provinces.

Mais depuis, la situation a considérablement évolué, puisque la province Sud représente aujourd'hui 75 % de la population du pays. C'est ce « décalage » entre notre part des recettes (50 %) et notre population (75 %) qui génère un déséquilibre structurel de notre budget. Globalement, deux tiers de nos dépenses sont consacrés aux interventions sanitaires, sociales et éducatives, ce qui signifie qu'elles augmentent mécaniquement en suivant l'évolution de notre population. Et 90 % de nos recettes, qui viennent de la Nouvelle-Calédonie, sont soumises à cette clé de répartition.

Pour résoudre cette difficulté, nous avons comprimé nos dépenses au maximum, transféré certaines de nos charges à la Nouvelle-Calédonie et mobilisé toutes nos ressources disponibles. Mais nous sommes arrivés aujourd'hui aux limites de l'exercice.

La seule solution pour rétablir l'équilibre structurel de notre budget consiste donc soit à modifier la clé de répartition, soit à affecter de nouvelles ressources au budget de la Province.

C'est le débat que nous voulons ouvrir au Congrès de la Nouvelle-Calédonie, sur la base des propositions de loi du pays que le groupe Calédonie Ensemble a préparées.

Dans le premier cas (modification de la clé de répartition), il nous faudra obtenir une majorité des trois cinquièmes, autrement dit obtenir le soutien des formations indépendantistes, ce qui est peu probable. Dans le second cas (affectation directe de recettes fiscales à la Province), la majorité simple suffit.

Tous les élus non indépendantistes sont favorables à l'adoption de cette loi du pays et ils l'ont acté dans le « contrat de gouvernance solidaire » que nous avons signé au lendemain des dernières élections. J'ai donc bon espoir que nous puissions régler ce problème pour le budget 2015.

Vous avez longtemps dénoncé le manque de construction de logements sociaux.

Est-ce l'une de vos priorités ?

P. M. : Tout à fait. La construction de logements sociaux est une nécessité absolue. La Chambre territoriale des comptes a indiqué en 2009 qu'il faudrait construire 1 200 logements sociaux par an, pendant dix ans, pour résorber le retard pris dans ce domaine. Or la programmation de



construction de logements sociaux pour la période 2011-2015 est de 174 logements par an ! Si nous ne corrigeons pas d'urgence cette situation, nous allons au-devant de très graves problèmes.

Je rappelle qu'aujourd'hui, on dénombre 8 000 personnes qui habitent dans des squats, plus de 7 000 demandeurs en attente d'un logement à la Maison de l'habitat et près de 1 500 logements sociaux sur-occupés. C'est une véritable bombe à retardement au niveau social... J'ai donc déjà rencontré les bailleurs sociaux, pour examiner la possibilité de lancer rapidement de nouveaux programmes de construction.

L'autre conséquence de ce ralentissement de la production de logements sociaux, c'est la crise du BTP, qui a déjà subi l'arrêt de grands chantiers liés aux investissements métallurgiques et la fin de grands chantiers

publics (infrastructures des Jeux du Pacifique, aéroport de La Tontouta, etc.). Si l'on veut relancer l'activité du BTP, il faut donc commander du logement.

J'ajoute que la réduction des programmes d'habitat social est également catastrophique pour le marché du logement en général, parce qu'en aggravant le déficit de l'offre par rapport à la demande, on encourage la hausse des loyers et des coûts de construction sur tous les segments du marché.

Voilà pourquoi je souhaite que la collectivité s'engage résolument dans une politique ambitieuse de production, en améliorant évidemment la qualité de ces logements et des équipements publics qui doivent les accompagner.

Rencontre avec Martine Lagneau, première vice-présidente de la province Sud.



Vous étiez à la tête de la FINC, qu'est-ce qui vous a décidé à rentrer de plain-pied dans l'arène politique ?

Cet engagement arrive dans la continuité de mon implication dans la vie civile. D'abord chef d'entreprise, puis membre de la Chambre de Commerce et d'Industrie au début des années 2000, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE) et présidente de la Fédération de l'Industrie de Nouvelle-Calédonie (FINC), je me suis forgée une vision économique et sociale. Cet investissement de tous les jours m'a logiquement menée à m'intéresser à la politique, à la vie de la cité, pour en faire encore plus.

Aux chapitres du développement économique, de l'emploi et de l'insertion professionnelle, dont vous avez la charge, quels sont les leviers de la province Sud ?

Il nous faut optimiser les dispositifs, les simplifier. Parce que les lourdeurs administratives sont telles que l'on a parfois du mal parfois à proposer la bonne structure, la bonne réponse, à l'entreprise. Je veux mettre en adéquation l'offre institutionnelle, c'est à dire les outils d'aides, et le besoin concret de l'entrepreneur. Un très grand nombre d'emplois ne sont pas pourvus faute d'avoir trouvé le CV adéquat !

Il nous faut une gestion pragmatique des

programmes de formation et d'insertion. Nous devons travailler, par exemple, à la mise en œuvre d'un guichet unique dédié à l'insertion professionnelle. Je ne dissocie pas le développement économique de l'insertion professionnelle et de l'emploi, ces trois thématiques sont intrinsèquement liées.

Vous avez également la responsabilité de la Culture. Quelle sera votre feuille de route ?

Une de mes priorités sera le soutien à la production audiovisuelle. Aujourd'hui, le monde est d'images. Il faut, en soutenant la production de films, de clips, de courts-métrages, etc., que la Nouvelle-Calédonie soit vue à l'extérieur. C'est notamment bénéfique pour le développement touristique et donc économique. Notre territoire est multifacettes, nous pouvons aller chercher une plus grande visibilité, en misant par exemple sur tous ces festivals qui existent de par le monde !

Comment donnerez-vous un nouveau souffle à la Condition féminine, votre troisième secteur-clé ?

Avec notamment ma participation à la commission de la Condition féminine du CESE, je me suis forgé la conviction que les associations, nombreuses en la matière, avaient leur rôle à jouer dans l'accompagnement social. Grâce à la Maison de la femme, qui est aussi un lieu d'écoute, la province Sud doit compléter l'offre de soutien en se forgeant une spécialité : celle de promouvoir les entreprises féminines dans le monde économique. Le concours Femmes d'Initiative en est un très bel exemple.



Questions à Gil Brial, deuxième vice-président de la province Sud.

Dans le domaine de l'enseignement, l'un de vos secteurs clés, quels sont vos objectifs ?

La province Sud veut offrir, à chaque enfant, une école de qualité et de proximité en impliquant toute la communauté éducative : parents et enseignants.

Le premier objectif consiste à renforcer notre soutien à l'accompagnement aux devoirs, en étendant par exemple le maillage de l'association « Pass pour la réussite » sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, nous allons réaliser un troisième internat d'Excellence, à Auteuil, qui accueillera 40 élèves qui auront démontré un fort potentiel de progression mais qui ne trouvent pas le soutien adapté dans leur entourage familial.

Le deuxième axe de priorité est la sanctuarisation de l'école. Il faut absolument que les parents se réapproprient l'espace scolaire, par le biais notamment de dispositifs tels que « La Semaine des parents à l'école » ou encore « Touche pas à mon école ». Et parce que le respect envers l'école doit être restauré, je souhaite que nous amenions la discussion sur le port de l'uniforme, auquel je suis particulièrement attaché.

Enfin, le troisième objectif est le développement d'un véritable plan stratégique du numérique. Nous étendrons donc les collèges numériques, dispositif expérimenté avec succès à Magenta et à Plum. Et le nombre d'enseignants équipés de Tableaux Blancs Interactifs (TBI) sera augmenté.

Vous êtes en charge de l'aménagement du territoire et des infrastructures. Quels sont les prochains chantiers d'envergure ?



Pour être plus efficace et plus proche de la population, la province Sud va consacrer une enveloppe, sur 5 ans, de plus de 14 milliards de francs pour répartir ses services sur l'ensemble du territoire provincial ; notamment décentraliser les services techniques (directions de l'Équipement et du Foncier et de l'Aménagement) dans l'agglomération.

Autre projet phare : la gare maritime de l'île des Pins.

Sur le volet de l'infrastructure médicale, nous travaillons à agrandir et améliorer le centre médico-social de Yaté, tout comme les urgences de La Foa. Nous projetons également de construire une Maison de santé et une Maison de l'enfance à Dumbéa-sur-mer.

Et en matière de routes, qu'envisagez-vous ?

Là encore, la province Sud va investir très largement dans le réseau routier avec une enveloppe atteignant également les 14 milliards. La commande publique, en incluant le montant dévolu aux infrastructures, est donc très conséquente. Ces investissements seront lissés sur plusieurs années, pour assurer aux entreprises du BTP un renouvellement de leurs chantiers et donc une stabilité dans le secteur.

La province Sud a entamé un programme de fiabilisation et de sécurisation de ses 300 km de routes et de ses 180 ouvrages d'art.

Entretien avec Dominique Molé, troisième vice-président de la province Sud



Comment concevez-vous votre rôle de vice-président ?

Fort de 30 ans passés au service des autres, j'entre en politique pour apporter mon expérience dans les domaines dans lesquels j'ai acquis de l'expertise. Originaire de Lifou, j'ai suivi une formation d'éducateur spécialisé avant de devenir responsable d'établissements médico-sociaux. Suite à des études en aménagement du territoire, j'ai finalement exercé comme secrétaire général de la mairie de Lifou pendant 13 ans.

En tant que vice-président, je me dois de donner du sens politique aux actions à concrétiser. Et je donne ce cap après concertation entre tous les partenaires, notamment les associations qui sont de véritables baromètres de la réalité du terrain.

Quelles en sont vos priorités pour les Affaires sanitaires et sociales, premier des domaines dont vous avez la charge ?

La santé et le social pèsent près d'un tiers du budget provincial, avec une part de dépenses de fonctionnement incompressibles. Un seul exemple : 6,6 milliards de francs vont être versés cette année au titre de l'Aide médicale gratuite, un montant en progression de 5 % par rapport à 2013, preuve d'un constant afflux de population nécessiteuse en province Sud.

Outre les dépenses de fonctionnement, de lourdes opérations d'investissement sont envisagées. Il nous faut améliorer les conditions d'accueil en foyer. Nous améliorerons également les conditions de prise en charge médicale et sociale pour les populations les plus excentrées, à Thio, Yaté et à l'île des Pins.

Enfin, la famille doit aussi être une priorité, elle qui est à la base de toute éducation.

Quelle est votre feuille de route concernant la jeunesse, qui est également un secteur clé dont vous portez la responsabilité ?

50 % de la population calédonienne a moins de 30 ans, dont un tiers à moins de 20 ans. C'est dire l'importance de la jeunesse pour la Nouvelle-Calédonie, sa véritable richesse, sa chance pour demain. Notre devoir est de la valoriser, et j'en fais un engagement personnel. Nous voulons, à ce titre, rationaliser la multitude de structures existantes, à l'exemple du partenariat que nous venons de concrétiser avec le gouvernement : la mise en place du service civique. Je prêche pour un partenariat étroit avec les communes, le maillon important pour toucher les jeunes et leurs familles.

Enfin, au chapitre du Sport, quels seront les points forts ?

Le sport est l'école de la solidarité et du dépassement de soi. Ces valeurs sont primordiales. Il est donc essentiel de favoriser la pratique sportive pour tous. En redonnant aux boursiers l'accès à une licence sportive gratuite. Ce qui pourrait permettre de passer la barre des 50 000 licenciés en province Sud.



« Une ministre à l'écoute »

Accompagnée des représentants de l'État en Nouvelle-Calédonie, George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, a été reçue à la province Sud vendredi 18 juillet. Une rencontre jugée positive par l'exécutif provincial.



Les priorités portées par l'exécutif provincial auprès de la ministre des Outre-mer ont trouvé « un accueil favorable ». Ainsi s'est exprimé le président de la province Sud, Philippe Michel, au sortir de la rencontre. Cinq points importants s'en dégagent.

Sur les enjeux politiques et la prochaine tenue d'un Comité des signataires, pour Philippe Michel, « *si de nombreux sujets sont évidemment importants pour la province Sud, qui attend beaucoup de ce rendez-vous, un point est essentiel : que cette nouvelle discussion soit véritablement utile et productive en termes de méthode et de calendrier* ».

Les sujets économiques, sociaux et environnementaux ont également été abordés. D'abord celui du logement, pour lequel l'absolue nécessité de relancer la production de logements sociaux a été très clairement exprimée.

Concernant le dossier minier, la ministre a entendu, d'une part, le besoin de l'appui de

l'État pour structurer les politiques provinciales à l'échelon territorial et aller au-delà de l'état des lieux aujourd'hui établi. Et d'autre part, la nécessité de l'expertise de l'État quant à la maîtrise des impacts environnementaux de l'exploitation minière et industrielle, à l'heure où ces enjeux sont de moins en moins bien supportés par les populations.

Ensuite, la question des finances provinciales et de la nécessaire révision de la clé de répartition pour revenir légitimement aux proportions d'origine, sans aucunement remettre en cause le principe du rééquilibrage. Pour rappel, la province Sud touche 50 % des dotations de l'État pour couvrir aujourd'hui les besoins des trois quarts de la population calédonienne, quand elle touchait en 1989 le même pourcentage pour 66 % des Calédoniens, soit près de 10 % de moins.

Quant à la prévention contre l'insécurité, le principe d'un renforcement des effectifs et de la possible construction de gendarmeries a aussi été discuté.



LE
CENTRE
ADMINISTRATIF
DE LA
PROVINCE SUD

Direction des Sports et des Loisirs
Direction de l'Environnement
Direction de la Culture
Direction des Ressources Humaines
Direction du Développement Rural
Direction des Finances
Direction du Système d'Information
Direction Juridique et d'Administration
générale
Service de la Communication

→ **6, ROUTE DES ARTIFICES**
BAIE DE LA MOSELLE - NOUMÉA

→ **Ouvert lundi au vendredi sans interruption de**

→ **de 7 h**  **à**  **18 h**

→ **Avec un numéro unique pour vous renseigner**

ACCUEIL
20 30 40

L'attribution des gisements de Prony et Pernod annulée

Philippe Michel a annulé l'attribution des gisements de Prony et de Pernod aux industriels Vale et Eramet. L'arrêté a été signé le 5 août dernier.

Le 2 avril 2014, l'assemblée de la province Sud avait approuvé une délibération autorisant la présidente de la Province à signer un protocole accordant à Vale et Eramet les gisements de Prony-Ouest et du creek Pernod. Philippe Michel, alors simple élu provincial, s'était à l'époque élevé contre cette décision. Manque de concertation, absence de mise en concurrence, sous-valorisation du patrimoine minier et participation dérisoire de la collectivité au capital de la future société d'exploitation justifiaient à ses yeux le rejet de cette délibération. A sa prise de fonction en tant que président de la province Sud, Philippe Michel a donc demandé une analyse de ce protocole.

Cinq motifs d'illégalité

Cet examen approfondi a mis en évidence 5 motifs manifestes, dont chacun justifie l'annulation de l'attribution des deux massifs. Deux défauts de procédure, une entorse juridique, la sous-évaluation – de moitié – de la ressource des massifs, et un défaut d'information des élus. « *Dans ce cas précis, ils n'ont reçu que des informations parcellaires. Pire : personne ne les avait prévenus qu'un deuxième accord très important avait été signé* », explique Philippe Michel.

Un accord occulte

En effet, un second accord resté secret a été signé entre la SPMSC, société détenant la participation des trois Provinces dans le capital de l'usine du Sud et le groupe Vale. « *Cet accord – dont personne ne connaissait l'existence, à part la présidente de la province Sud et le président de la SPMSC – avait pour objet de*



restructurer la dette de la SPMSC (dans l'impossibilité d'honorer une traite bancaire d'1,2 milliard de francs) vis-à-vis de ses banques et de Vale. » Mais les conditions fixées par cet accord s'avèrent contraires à l'intérêt de la société et de la collectivité, puisqu'elles incluent notamment la restitution à Vale de la majeure partie des sommes reçues par la Province dans le cadre de l'attribution et de l'exploitation de Prony-Pernod, et une obligation de renégociation en cas de création d'une redevance territoriale d'extraction minière.

Une solution pour la SPMSC

Pourtant, le montage financier initial conclu avec Vale, et transcrit dans le pacte d'actionnaires signé en 2008, sécurisait totalement la Province contre tout risque industriel ou financier. Le nouveau président de la SPMSC, Philippe Gomès, a donc rencontré les dirigeants de Vale pour leur rappeler ce pacte d'actionnaires, et l'industriel a finalement accepté, le 31 juillet, d'honorer l'échéance bancaire de la SPMSC. Rappelons qu'une commission provinciale d'enquête chargée de faire toute la transparence sur ce dossier sera actée lors de la prochaine assemblée de la province Sud.

Pour lire
l'intégralité de
l'article :



Usine du Sud : la Province joue la transparence



L'une des premières mesures phares de ce début de mandature provinciale a été le redémarrage, dès le 25 juin dernier, du Comité d'information, de concertation et de surveillance de l'usine du Sud (CICS).

« *Compte tenu de la répétition des accidents industriels sur le site de Vale NC, la province Sud a parfaitement conscience que personne ne peut plus envisager un nouvel accident causant un impact environnemental* », s'est clairement exprimé le président de la province Sud, jeudi 26 juin dernier en ouverture de la réunion publique de restitution du Comité d'information, de concertation et de surveillance de l'usine du Sud (CICS) de la veille. L'occasion pour Philippe Michel de réaffirmer fermement la responsabilité de la collectivité dans le suivi rigoureux de Vale NC et dans la transparence due à la population.

CICS, nouvelle formule

Inscrit au Code de l'environnement de la province Sud, le CICS a pour objectif de faire un point sur les différents problèmes, qu'ils soient sécuritaires ou environnementaux, que peut poser le dysfonctionnement de l'usine de

Vale NC. Le CICS existait entre 2004 et 2009. Il renaît avec, désormais, l'objectif de réunir mensuellement une liste d'invités élargie à un maximum de représentants de la société civile. De 17, ils pourraient passer à 40, sous réserve de modifier le Code de l'environnement. Objectif cette année : traiter les urgences qu'ont été les deux derniers accidents survenus en novembre et mai derniers sur le site industriel.

Le contrôle de l'industriel

« *C'est de la responsabilité de la province Sud d'assurer le suivi rigoureux et précis de l'industriel et du relèvement de tous ses dispositifs sécuritaires et environnementaux* », a fermement poursuivi le président de la Province.

C'est ainsi que les solutions temporaires et définitives apportées pour éviter toute nouvelle rupture de l'émissaire marin,



déclarée fin novembre 2013, sont disséquées par l'ensemble des parties prenantes. Entre autres : l'étude d'un nouveau tracé de l'émissaire marin. « *C'est un devoir de participer dans la concertation à l'amélioration continue du fonctionnement de ce site industriel et minier* », précise le président de la province Sud.

Autre point à l'ordre du jour du CICS : le suivi des calendriers et des solutions édictées par l'arrêté provincial de mise en demeure, promulgué suite au dernier accident en date, celui de la fuite d'acide chlorhydrique dans le creek de la baie Nord le 6 mai dernier. « *Chaque accident, s'il est à déplorer, doit permettre l'étude et l'installation de barrières de sécurité supplémentaires et, au-delà, de se réinterroger sur la conception du site si besoin. Comme nous allons être amenés à le faire sur la question des bassins* », conclut Philippe Michel.

Le suivi en ligne

Autre engagement provincial, nouveau lui aussi : « Assurer une transparence aussi complète que possible vis-à-vis de la population, pour rétablir la confiance relative au fonctionnement de ce complexe industriel ».

Concrètement, c'est donc l'ensemble de la documentation afférente aux derniers accidents qui est aujourd'hui accessible en téléchargement. Vous y trouverez les arrêtés provinciaux, les rapports de l'industriel, les bilans des missions d'expertise, les comptes rendus du CICS, le suivi de la composition de l'effluent marin...



Des préconisations suivies d'effets

À la demande de l'exécutif de la province Sud, une visite sur le site de l'usine de Vale NC était organisée le jeudi 19 juin, un mois après la fuite d'acide chlorhydrique dans le creek de la baie Nord. Comme le déclarait Philippe Michel, « *il s'agit de faire la démonstration que les préconisations de l'arrêté ICPE, installations classées pour l'environnement autorisant la réouverture de l'usine sont effectivement matériellement suivies d'effets sur le terrain. Nous voulons faire la démonstration que les barrières de sécurité supplémentaires, qui sont exigées par la Province, sont en place et qu'elles garantissent un relèvement du niveau général de sécurité. Ce vers quoi tend la province Sud, c'est de faire en sorte que si de nouveaux incidents se reproduisaient, ils ne puissent plus avoir les mêmes impacts sur l'environnement* ».



Fête de la baleine à l'île Ouen

L'association Tourisme Grand Sud et le Comité de Gestion de l'île Ouen, avec le soutien de la province Sud, ont organisé les 4 et 5 août dernier, la 3ème édition de la Fête de la baleine élargie à une rencontre Découverte et Partage.

C'est sous un soleil radieux que les habitants de la tribu de Ouara ont accueilli environ 140 touristes venus découvrir le patrimoine culturel, sociétal et environnemental de l'île, espérant aussi à cette occasion pouvoir observer les baleines. Cette fête a débuté par le geste coutumier auquel ont pris part Monique Jandot, rapporteur de la commission du développement économique et Nina Julié, membre de la commission de l'environnement. Monique Jandot a salué « l'accueil et l'organisation et rappelle l'importance des valeurs au plan culturel et coutumier ».

Rencontre et découverte

Les participants se sont intéressés aux stands qui proposaient informations et jeux relatifs à la protection de l'environnement. La direction de l'Environnement de la province Sud a sensibilisé et informé sur la préservation du patrimoine mondial. Manina Tehei, chargée d'études éco systèmes et d'intérêt patrimonial, a précisé que « les modalités de gestion des espaces protégés tendent vers une gestion

partagée pour intégrer l'ensemble des acteurs et notamment ceux du terrain qui ont l'information ».

La valorisation du patrimoine

Les habitants de la tribu auront, chacun pour leur part, contribué par leur travail à la réussite de ce week-end, les femmes par la réalisation des repas avec les produits traditionnels et les hommes par la préparation de la maison commune et la pêche. Nina Julié a d'ailleurs relevé « l'importance de mettre à l'honneur ce patrimoine de l'environnement », mais aussi « le patrimoine au sens large : la culture, l'environnement et la rencontre avec les habitants ». Impliquée dans son action d'élue de terrain, elle a rappelé combien il est nécessaire « d'aller à la rencontre des gens pour échanger sur leur quotidien, identifier les besoins, les demandes et faire remonter aux directions provinciales lorsque cela est nécessaire ».



- SAISON DES BALEINES

Chaque année, la direction de l'Environnement de la province Sud informe le public sur les règles d'approche.

Affiches en marinas, flyers, radios, publications Internet et notifications sur les réseaux sociaux...

BALEINES

Chaque année, les baleines à bosse réalisent une longue migration depuis l'Antarctique pour venir se réfugier dans les eaux calédonniennes et donner naissance à leurs petits.

Quelques règles pour les observer sans les déranger



Si plusieurs bateaux sont avec vous, veillez à ne pas encercler les baleines et restez groupés avec les autres observateurs.



Évitez d'observer les mamans et leurs petits qui ont besoin de calme et de tranquillité. Ne séparez jamais une maman de son petit.



Ne placez pas votre bateau au milieu d'un groupe, mettez-vous sur le côté.



Ne bloquez pas les baleines contre un récif ou la côte.



Les baleines perçoivent les bruits des moteurs à plus d'1 kilomètre. Approchez doucement et quand vous êtes dans la zone comprise entre 300 et 100 mètres, votre allure doit être extrêmement basse.

N'approchez pas à moins de 100 mètres.

Limitez les observations à un maximum d'1 heure par bateau et par groupe de cétacés adultes.

 province-sud.nc

province-sud.nc



La province Sud agit pour vous



PROVINCE SUD

Ouverture du Sheraton : une 1^{ère} étape réussie

Le 1er août, c'était l'ouverture de l'hôtel Sheraton de Deva. Un moment fort pour tous ceux qui œuvrent, depuis plus de 10 ans, à ce grand projet de rééquilibrage du Nord de la province Sud.



vice-président du district de Ny et ancien président du sénat coutumier. *C'est la suite logique de l'histoire des terres du domaine de Deva* ». Et Jean-Pierre Aïfa, ancien maire de la commune de compléter : « *Ce projet est devenu un bien collectif. Je suis satisfait quand je vois plus d'une cinquantaine de jeunes Bouraillais engagés ici. Ils se sont appropriés l'outil.* » Environ 120 personnes travaillent dans cet établissement touristique, dont près de la moitié est issue de Bourail ou de sa région.

Deva, au cœur du développement économique

De nombreuses initiatives verront le jour dans les prochaines années. « *C'est une fierté pour les Bouraillais. Ils sont motivés pour créer de l'activité économique sur le domaine, mais aussi au village* », a précisé Brigitte El Arbi, maire de Bourail. La province Sud n'est pas en reste. En plus de l'accompagnement et la formation des employés du Sheraton, elle investira à terme 5,2 milliards de francs pour l'aménagement de son domaine ouvert au public. De quoi réjouir touristes et Calédoniens. Une nouvelle page est en train de s'écrire.

Devant le majestueux hall du cinq étoiles Sheraton New Caledonia Deva Resort & Spa, Philippe Michel, président de la province Sud, a rappelé qu'« *un projet de cet envergure, on en voit tous les 25 ans. Cet hôtel est un élément structurant et capital pour le tourisme calédonien. Aujourd'hui, c'est la 1^{ère} étape de ce projet d'aménagement et de développement de l'intérieur de la province.* »

Le domaine de Deva, lieu chargé d'histoire, est un modèle d'implication et d'association avec la participation du GDPL Mwe Ara et celle des 600 petits porteurs de la Société de Participation Bouraillaise de Deva.

L'hôtel a choisi une ouverture progressive afin de rôder les équipes et de réaliser les dernières finitions. L'inauguration officielle aura donc lieu en septembre.

Une centaine d'emplois, déjà

« *Aujourd'hui, nous rentrons dans la phase concrète de ce qu'on a entrepris ensemble, il y a des années, malgré parfois les difficultés rencontrées, ont affirmé Tony Dea, président du GDPL Mwe Ara et Julien Boanemoi, vice-président du conseil des clans d'Azareu,*



**Plus d'informations
sur l'aménagement
du domaine de Deva :**



Deva : un nouvel élan

Le 9 juillet dernier, l'exécutif provincial s'est rendu à Deva pour visiter un nouveau chantier d'insertion. Une construction emblématique, celle d'une grande case traditionnelle à l'entrée du domaine.



Six jeunes de différentes tribus de la région de Bourail, recrutés et encadrés par la direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi de la province Sud, participent à la construction de la grande case de Deva, à l'entrée du domaine provincial. Un chantier d'insertion pensé voilà cinq ans et qui se concrétise aujourd'hui. En attendant son inauguration, la case a été dénommée mercredi 9 juillet dernier en présence de toutes les parties prenantes.

Une case très symbolique

De conception traditionnelle, la case comporte un poteau central de 15 m de haut, autour duquel 48 poteaux conjuguent les essences locales : niaouli, bois de fer, tamanou... L'architecte Macate Wenehoua a fait de ce chantier un support pédagogique

pour transmettre aux jeunes les techniques ancestrales : aménagement intérieur en écorce de niaoulis, un poteau porteur pour chaque clan de la région (six dans le cas présent), flèche faîtière de l'aire Ajie Aro, etc. C'est l'association du Pays d'Ara, qui porte le projet, avec une perspective : la réalisation d'un véritable village culturel sur le domaine provincial.

Engagements réciproques

Par la voix de Tony Dea, président du GDPL Mwé Ara, représentant tous les clans de la région, et de Julien Boinemoui, vice-président du conseil des clans d'Azareu, vice-président du district de Ny et ancien président du Sénat coutumier, la parole coutumière a souligné l'importance de ce chantier ô combien symbolique, celui d'une case traditionnelle construite à l'endroit où est mort le grand chef Ataï à la suite de la rébellion de 1878. Un geste fort « pour réengager » le dossier Deva avec les nouvelles institutions (mairie de Bourail, Province), a précisé Julien Boinemoui. Christophe Obled, secrétaire général adjoint en charge de l'environnement et du développement durable de la province Sud, a souligné à son tour « la symbolique de cette case et l'importance du projet de Deva, un projet emblématique que porte directement le président de la province Sud, Philippe Michel ».



Photo : Ito Waïa

Saint-Louis : la Province très impliquée

Suite à la fuite d'acide en mai dernier sur le site de Vale NC, les blocages et les exactions se sont multipliés sur la RP 1 au niveau de la tribu de Saint-Louis. Le nouvel exécutif provincial s'emploie à endiguer les excès de violence d'une jeunesse désabusée et en colère.

La fuite d'acide chlorhydrique du 7 mai a déclenché des débordements inacceptables. La destruction du matériel sur le site de Vale NC pour un montant de 3 milliards de francs et une série de blocages, de caillassages et d'actes de délinquance sur la RP 1 au niveau de Saint-Louis. Cette situation crée une profonde exaspération des automobilistes et des Montdoriers.

Philippe Michel, président de la province Sud, a condamné avec la plus grande fermeté ces exactions. « *Ces agissements sont d'autant plus inacceptables qu'un dialogue nourri et constant s'est instauré entre l'exécutif de la province Sud, le haut-commissariat, les forces de l'ordre et la mairie du Mont-Dore, ainsi qu'avec les représentants des tribus de Goro et de l'île Ouen, du sénat coutumier et du comité consultatif coutumier environnemental (CCCE).* »

Traiter le problème sous tous ses angles

Philippe Michel a également reçu l'association « Collectif Saint-Louis Réagissons » qui manifestait, le 4 juillet dernier, devant l'Hôtel de la province Sud. « *La province Sud étant compétente en matière de route sur ce dossier, nous avons obtenu la reprise de l'étude du projet de prolongation de la Voie de Dégagement Est (VDE). Réalisable mais dans plusieurs années.* » C'est ce qu'ont d'abord retenu Jean-Patrick Tarmazcaze, le président du collectif, et Emma Le Bigout, la trésorière.

Pour Philippe Michel, « *le projet se chiffrant à plusieurs dizaines de milliards de francs, soit un investissement très lourd à déployer sur plusieurs années* », l'important aujourd'hui est d'avoir proposé des solutions intermédiaires, concrètes. D'abord, la question de l'éclairage de la route. Ensuite, le défrichage des abords de la RP1 qui traverse la tribu. Des discussions sont actuellement menées en ce sens avec les coutumiers et les habitants directement concernés.

Enfin, et surtout, la Province réactive le Comité de pilotage (COPIL) de Saint-Louis, mis en sommeil depuis 2009, « *dans le but de s'attacher aux situations des familles et de la jeunesse de Saint-Louis, quartier à part entière de la ville du Mont-Dore* », précise le président de la province Sud.



Port-Laguerre, vitrine du développement rural

La commission du Développement rural s'est rendue le jeudi 18 juillet à la station de Port-Laguerre pour mieux connaître les missions de l'exploitation agricole provinciale et envisager de prochaines Assises provinciales agricoles.

« J'ai souhaité visiter l'exploitation agricole de Port-Laguerre pour voir ce qui s'y passait concrètement, a précisé Nicolas Metzdorf, président de la commission du Développement rural de la province Sud. Ce lieu doit devenir une véritable vitrine du développement agricole. Il faudrait accueillir également des stagiaires et organiser des visites pour des scolaires, ou plus généralement le public, afin d'attiser la fibre rurale et susciter des vocations ».

Un outil pédagogique

Les équipes de Port-Laguerre se sont montrées enthousiastes à l'idée de recevoir des visiteurs. Motivante pour les agents de la direction du Développement rural, l'exploitation agricole de Port-Laguerre a déjà créé des ambitions professionnelles. Comme pour Corine Voisin, conseillère provinciale et maire de La Foa : « J'étais venue à Port-Laguerre en classe de CM2 et cette visite a été le déclencheur pour passer mon bac agricole ». Toujours dans cette perspective pédagogique, Silipeleto Muliakaaka, président de la commission des Sports de la province Sud, souhaiterait « faire découvrir à la jeunesse en perte de repères ce monde rural qui fait la richesse de la Nouvelle-Calédonie ».

Une station d'expérimentations

La visite a débuté par la pépinière de la province Sud qui produit environ 15 000 plants fruitiers par an pour les pépiniéristes agréés, aux normes de l'agriculture raisonnée. Afin de diversifier la production arboricole, la pépinière s'est lancée dans la culture de palmistes. Dix producteurs utiliseront les plants produits par la pépinière afin de proposer, d'ici deux ans, des cœurs de palmier aux consommateurs. Philippe Gatier, responsable du bureau des cultures pérennes, détaille pour sa part



les essais pratiqués sur le co-compostage réalisé à base de déchets verts et de boues de station d'épuration. Une réflexion est actuellement en cours pour la valorisation des déchets organiques en lien avec la direction de l'Environnement.

Enfin, la visite s'est achevée par la présentation des travaux génétiques effectués sur les bovins et les ovins pour améliorer la reproduction animale et la résistance parasitaire. « Toutes ces connaissances nourriront les assises provinciales agricoles qui devraient se tenir en fin d'année et réunir tout le monde rural afin de définir la politique agricole provinciale », a conclu Nicolas Metzdorf.



Un projet pilote sylvicole à Nandaï

Sur un périmètre locatif de 720 hectares situés dans le camp de Nandaï (Bourail), une surface boisable de 500 hectares devrait être valorisée par la SAEM Sud Forêt. Ce projet expérimental s'inscrit dans la dynamisation de la filière sylvicole.



Nandaï, plantation expérimentale

Nandaï est aussi l'opportunité de tester de nouveaux procédés et de nouvelles techniques. Comme, par exemple, opter pour le broyage (des plantes, des arbustes et des souches) pour défricher une parcelle. Cette méthode permet de réduire le risque de feux et d'apporter de la matière organique au sol. Ces expérimentations seront utiles pour les autres exploitations forestières, qu'elles soient privées ou publiques.

Ce projet implique les Forces armées de Nouvelle-Calédonie, responsables du camp militaire de Nandaï, la province Sud, future locataire de ces espaces forestiers pour une durée de dix-huit ans, et Sud Forêt, chargée des plantations et de leur entretien. Un autre partenaire devrait prochainement rejoindre ce projet pilote : la chefferie d'Azareu.

Créée en 2012, la SAEM Sud Forêt s'est fixée comme objectif principal de reboiser 1 500 hectares de forêt artificielle sur cinq ans. Le projet de Nandaï représentera le tiers de ce programme de développement de la filière sylvicole.

Différentes essences de bois

Sur deux parcelles de 360 hectares chacune, Sud Forêt a opté pour différentes espèces d'arbres selon la richesse du sol, la pluviométrie, l'hydrologie du terrain, mais aussi la qualité du bois, sa valeur patrimoniale et économique. Les essences choisies pour Nandaï sont le santal, le kaori, le pin colonnaire, le mahogany, le pinus, l'eucalyptus et le faux tamanou.

« Nous avons choisi des espèces à croissance rapide pour alimenter la filière sur le court terme (15-25 ans) et d'autres à croissance lente pour la prochaine génération de forestiers », détaille Olivier Guérin, directeur par intérim de Sud Forêt. À raison de 100 ha plantés par an, il faudra planter 100 000 plants chaque année.

La chefferie partenaire

Une première rencontre a eu lieu le 10 juillet et Nicolas Metzdorf, conseiller provincial et président de la commission du Développement rural, de rappeler lors de la coutume que « *la collectivité associera et travaillera avec les coutumiers partout en province Sud* ». À cette occasion, Julien Boinemoui, vice-président du conseil des clans d'Azareu, a insisté sur « *la zone d'influence de la chefferie* » qu'il fallait considérer dans ce projet sylvicole. Comme le lieutenant-Colonel Letondot, tous se sont réjouis de « *cette initiative qui valorise les terres de la Nouvelle-Calédonie* ».

Le cerf, version steak-haché

Et si nous fabriquions du steak-haché de cerf en Nouvelle-Calédonie ? Voilà le pari lancé par la direction du Développement rural aux élèves du lycée Escoffier pendant le Salon de la gastronomie, du 31 juillet au 3 août.



Titaïna Prévot, élève de la classe de mise à niveau BTS Cuisine

« C'est intéressant d'être à l'origine d'un nouveau concept en Nouvelle-Calédonie, en participant à la création de ce produit. D'autant plus que c'est notre premier projet pédagogique. Nous en sommes très fiers et on espère qu'il va marcher ! »

Lors du Salon de la gastronomie 2014, la section hôtelière du lycée professionnel commercial et hôtelier Auguste-Escoffier a fait découvrir aux gourmets un produit nouveau, 100 % local : le Cerf burger à base de steak-haché de cerf. Les consommateurs ont adhéré

à ce nouveau produit. Reste maintenant à convaincre les industriels de l'agroalimentaire et les distributeurs pour que les steak-hachés de cerf soient commercialisés dans les supermarchés.

Que des avantages

« La viande de cerf représente une source de protéines saines (viande dite maigre), abondante en Nouvelle-Calédonie, et son utilisation en steak haché est intéressante à étudier. C'est facile d'utilisation, à la cuisson, et cela valorise tous les morceaux de l'animal. Nous avons sollicité le lycée pour définir des procédés industriels que nous pourrions ensuite proposer aux industriels de la viande », explique Yannick Fulchiron, responsable des études à la direction du Développement rural de la province Sud (DDR). « Notre objectif est la création de nouvelle filière économique de transformation agroalimentaire. »

Une nouvelle filière en perspective

« Les élèves ont élaboré trois recettes de hamburger : au chorizo, à l'oignon et au curry. Ils se sont montrés enthousiastes pour ce projet. Nous sommes très satisfaits de ce partenariat avec la province Sud qui a été vraiment productif. », détaille enthousiaste lui aussi, Serge Tourres, professeur de cuisine au lycée Escoffier. Dans leur programme pédagogique, les élèves ont interrogé les visiteurs du Salon afin de faire une mini-étude de marché. « Pour l'instant, c'est celui au chorizo qui a le plus de succès ! », révèle Serge Tourres.

« Cette initiative permet une première approche de l'acceptabilité du produit par le consommateur », assure Yannick Fulchiron. Le steak de cerf ayant rencontré un vif succès, la prochaine étape sera une dégustation avec les industriels et les restaurateurs, dans l'espoir que l'un d'entre eux s'empare de la démarche.

Au bonheur des agriculteurs

Retour sur la 37ème Foire de Bourail, le rendez-vous agricole calédonien.



autres associations de production biologique ou raisonnée, se mêlent aux éleveurs et agriculteurs.

La ruralité de demain

Rencontres et échanges conviviaux ont rythmé le champ de foire ensoleillé, qui transpirait la Calédonie d'aujourd'hui : un monde agricole toujours plus performant mais en difficulté constante face aux aléas climatiques et aux problématiques plus structurelles comme l'accès au foncier raréfié et l'exode rural inexorable. Entre deux accolades, la Foire de Bourail permet aussi de partager une riche réflexion de fonds sur le statut de l'agriculteur ou la gestion de la ressource en eau. Trois jours pour partager et avancer, ensemble.

Vingt trois mille visiteurs en trois jours pendant le week-end du 15 août ! Les stands, qui mêlaient dégustation, vente et sensibilisation se volaient la vedette. Philippe Michel, le président de la province Sud, avait tenu à faire le déplacement, le vendredi et le samedi, pour honorer le « plus grand rendez-vous annuel de l'année, la vitrine et l'âme du pays ».

A la rencontre de la ville et de la brousse

Il est vrai que le savoir-faire calédonien s'y expose sous toutes ses facettes. Sur un champ de foire chaque année plus étendu et étoffé, plantes, fruits, légumes, animaux et végétaux concourent pour le bonheur des exploitants et des consommateurs. Les établissements publics agronomiques et



La gestion durable de l'eau

Sur le pavillon de la province Sud, les agents de la direction du Développement Rural sensibilisaient les visiteurs au thème de la gestion de la ressource en eau. La maquette d'un bassin versant et une rivière artificielle de 70 m de long permettaient notamment d'expliquer les impacts des activités humaines sur les cours d'eau, les aménagements nécessaires pour leur préservation, la lutte contre l'érosion des berges, ou encore les risques associés à l'eau (inondations, biseau salé, sécheresse...).



Emploi : pari gagnant sur le handicap

Employer des travailleurs handicapés est une obligation au-delà de 20 salariés. La direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi accompagne les futurs salariés et les employeurs dans un pari gagnant-gagnant.

« *Tout est affaire de personne. Avec ou sans handicap, toute embauche est un pari à relever pour les deux parties* » considère la direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi de la province Sud (DEFE) qui dispose d'une équipe spécialisée à l'insertion des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés. Les entreprises d'au moins 20 salariés sont en effet tenues de recruter un minimum de personnes handicapées à hauteur de 2,5 % des effectifs. Si tel n'est pas le cas, et selon leur masse salariale, elles doivent s'acquitter d'une taxe parfois onéreuse.

Pourtant, embaucher ces publics n'est pas un mauvais choix. Humainement, ces travailleurs handicapés trouvent un épanouissement dans l'emploi et montrent une motivation souvent supérieure. L'intérêt est aussi financier pour l'entreprise qui peut bénéficier du Fonds pour l'Insertion Professionnelle (FIP) des personnes en situation de handicap afin d'aménager leur poste de travail et les accès dans la société.



Comme les autres

Régulièrement, la DEFE sensibilise les entreprises à travers des petits déjeuners d'information. Les employeurs apprécient ces conseils sur les modalités d'embauche, les constitutions de dossier, les attitudes à adopter au sein de l'entreprise. « *Il ne faut pas les considérer comme un salarié différent. Ils veulent être regardés comme les autres* » insiste Mireille Cassin, responsable du bureau des publics prioritaires (BPP).



Valérie Zaoui, Hestia Gouvernantes

« J'ai déjà recruté des personnes handicapées ces dernières années. Et une nouvelle gouvernante vient de commencer. Le handicap n'est pas un frein. Il est simplement difficile de convaincre les travailleurs handicapés de répondre aux offres. C'est pourquoi je me tourne vers le BPP afin de créer un poste spécialement adapté. »



Samantha Treuville, Arc en Ciel

« J'avais besoin de recruter un préparateur de véhicules. Nous avons bien analysé les conditions de travail et la fiche de poste que j'ai adressé au BPP. Après les entretiens, l'un des candidats, malgré son handicap qui semblait le plus lourd, s'est montré le plus motivé et nous l'avons retenu. Depuis, tout se passe très bien. Cela m'incite à passer de nouveau par le BPP. »

Les types de handicap

La DEFE a dressé un inventaire non exhaustif mais représentatif des principaux handicaps rencontrés sur le marché du travail. Ils sont au nombre de six :

- Handicap moteur
- Maladie invalidante
- Déficience auditive
- Déficience visuelle
- Maladie psychique
- Déficience intellectuelle-mentale

Le soutien à l'industrie du tourisme

Organisé par les trois GIE Tourisme (Sud, Nord et Iles Loyauté), la 6^e édition du Salon du tourisme aura été un vrai succès pour la province Sud qui mise sur les activités de pleine nature.



Les stands de la province Sud n'ont pas désempli durant les trois jours du Salon du tourisme qui s'est tenu du 25 au 27 juillet dernier. Les informations relatives aux sentiers de randonnée ont été particulièrement appréciées des visiteurs.

35 milliards de recettes

C'est Philippe Dunoyer, élu provincial et président de PromoSud qui a eu l'honneur d'inaugurer cette 6^e édition. « *Inutile de rappeler ici l'importance des enjeux que représente notre industrie touristique* », a déclaré Philippe Dunoyer en précisant que le tourisme en Nouvelle-Calédonie a créé plus de 5 500 emplois et enregistre environ 35 milliards de francs de recettes.

Deva, une destination qui se concrétise

Au-delà de toutes les activités de pleine nature proposées par la direction des Sports et Loisirs, la province Sud invitait à découvrir un site provincial exceptionnel : Deva, dont le lagon est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Le domaine de Deva, c'est aussi le Centre d'Accueil Permanent (CAP) qui toute l'année propose aux jeunes de nombreuses activités sportives nautiques et terrestres, ainsi que deux parcours pédestres permettant de découvrir la biodiversité terrestre (forêt sèche, marais Fournier) et bientôt, un sentier sous-marin. En plein cœur du domaine, le complexe hôtelier 5 étoiles Sheraton New Caledonia Deva resort & spa a ouvert ses portes le 1^{er} août dernier.

2^e édition des Trophées du Tourisme

Qualité de prestations et de services, activités innovantes, expériences inédites... Trois entreprises touristiques seront pour un an « les coups de cœur » du NCTPS qui souhaite de la sorte promouvoir les démarches de qualité favorables au développement touristique.



Le lauréat du Prix de la Qualité : Sud Loisirs - Jean-Christophe Damond

Location de VTT et kayaks au parc de la rivière bleue
sudloisirs@lagoon.nc 77.81.43

Le lauréat du Prix de l'Innovation : La Belle Verte Canopy Tours - Erin Mattei et Stanley Robin

Différents parcours en tyrolienne au Mont-Mou sur la commune de Païta
labellevertenc@gmail.com 77.20.28

Le lauréat du Prix de la Jeune entreprise : Paddle La Foa - Patricia Schippers

Location de matériel de stand-up paddle, sur le lagon ou dans la mangrove.
Créée en février 2014
cissia@laposte.net 78.27.67

À vos tabliers !

Imaginée en 2006, la formation en technologie culinaire a pour objectif d'améliorer la qualité des prestations des petites structures touristiques de la province Sud. Reconduite cette année, l'opération permettra aux gîtes et tables d'hôtes de promouvoir leur activité au travers d'événements locaux.

« À l'origine, le bureau du tourisme de la DEFE* souhaitait sensibiliser les gîtes et tables d'hôtes aux pratiques d'hygiène, de sécurité dans la gestion des stocks, de gestion de la chaîne du froid... avec une formation adaptée aux petites structures. » Eugène Wabete est l'animateur territorial du bureau du tourisme chargé cette année de l'organisation de cette formation financée par la province Sud et mise en place par la CCI.

Un programme adapté chaque année

La formation en technologie culinaire se déclinera en deux phases. La première est une formation de deux jours (lire encadré) adaptée aux besoins recensés l'an dernier, et



animée par Gabriel Levionnois du restaurant Le P'tit Café. « La DEFE ainsi que les Points I travaillent ensemble pour identifier les structures intéressées par la formation, complète Eugène Wabete. Aux gîtes et tables



© CCI

d'hôtes viennent aussi s'ajouter certaines associations pratiquant la technologie culinaire dans un cadre touristique, par exemple, les associations de femmes lors de journées touristiques, ou foires ».

Préparer un stand d'alimentation

La deuxième phase consiste en une session de formation d'une journée destinée à préparer un événement local. « Nous avons choisi deux temps forts de la province Sud : la Fête de la mer à Goro en novembre (date non déterminée) et la journée du patrimoine de Thio sous la thématique du cocotier, le samedi 11 octobre. Des journées durant lesquels les prestataires auront à cœur de montrer leurs produits et leurs savoir-faire. »

* direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi

• Cinq sessions de formation de 2 jours :

- Deux sessions se sont déroulées à La Foa : les 7 et 8 juillet et les 21 et 22 juillet
- Une session à Thio, les 30 juin et 1er juillet
- Une session à l'île des Pins, les 16 et 17 juillet
- Une session à l'île Ouen, les 28 et 29 octobre

• Deux jours de formation « desserts » sont prévus à l'ETFPA de Bourail :

La formation est ouverte à tous, mais priorité sera donnée aux structures de Bourail.
Dates : les 26 et 27 août.



© CCI

Apprendre à devenir chef d'entreprise

Créé en décembre 2012, le dispositif Créajeunes de l'Adie est un outil efficace d'aide à la création d'entreprise. Après sept semaines de formation, études de marché, plan de trésorerie ou plan financier n'ont plus de secret pour les jeunes entrepreneurs.



Pratique et concret

Grâce à la réunion d'information hebdomadaire sur Créajeunes, Loïc a trouvé ce qu'il lui fallait. Dédié aux 18-32 ans, ce dispositif propose une formation complète de sept semaines. Isabelle Louveau, conseillère Créajeunes, accueille les futurs entrepreneurs et les suit tout au long du parcours. « *La moitié de la formation est consacrée aux cours, l'autre moitié aux démarches pour faire avancer le projet* », explique-t-elle.

Du concret et du pratique pour offrir un maximum de chances aux jeunes qui se lancent. « *Et ce, d'autant plus que la formation est assortie d'un coaching, un accompagnement individuel et privilégié par des bénévoles de l'Adie.* »

Autre atout, et non des moindres, pour participer à Créajeunes, le niveau de formation est indifférent. Bien entendu, il faut être motivé, disponible toute la durée de la formation et résider sur le Grand Nouméa.

À mi-parcours et à l'issue de la formation, un jury composé de professionnels examine avec soin le business plan préparé en amont et donne les derniers conseils aux jeunes chefs d'entreprise. Dorénavant, Loïc est sûr de lui : « *Être chef d'entreprise, c'est anticiper constamment. Avec Créajeunes, j'ai les bases pour réussir.* »

Grâce à Créajeunes, Go Tint, la société de Loïc Boucher, a vu le jour en mai 2014. « *Sans la formation de Créajeunes, je ne suis absolument pas certain que j'aurais créé ma boîte, ni même que je serais encore en activité.* »

Loïc Boucher, 28 ans, fait partie de l'une des cinq promotions de cette formation imaginée par l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), en partenariat avec la province Sud. Il avait, depuis un an, un projet de pose de films solaires. Mais sans moyens, difficile de se lancer. « *Sans moyens, mais aussi sans réelle connaissance concrète de ce qu'est la gestion d'une entreprise, complète le jeune homme. Les artisans que nous sommes avons la passion de notre métier. Mais nous avons souvent un intérêt pour la technique, beaucoup moins pour la comptabilité et la gestion* », sourit-il.



Journée Jeunesse 2014

Accueillis par Philippe Michel, près de 2 000 jeunes ont profité de la Journée Jeunesse offerte par la province Sud. Un festival d'informations et d'animations !



Avec – pour ne citer qu'eux – Paul Wamo, Chavi ou Linda Kurtovitch sur scène, et Janice au micro, la Journée Jeunesse a battu son plein en ce mardi 22 juillet.

Orientation professionnelle, jobs d'été, sensibilisation à la gestion des déchets ou aux dangers d'internet, histoire des Accords... Il suffisait de se promener pour faire le plein d'informations, le tout en animation. Ce sont au moins 55 classes, en provenance de toute la province, qui ont investi le village festivalier installé en baie de la Moselle. Elles ont également pu se rendre par groupes dans les bâtiments de la province Sud où des conférences leur étaient proposées, jusqu'au sein même de l'institution, l'hémicycle de l'Hôtel de la province Sud.

Pour l'élú provincial Silipeleto Muliakaaka, venu à la rencontre des élèves, « la jeunesse est la grande richesse de la Nouvelle-Calédonie. C'est la pierre angulaire de toute politique.

Aujourd'hui, notre mission, c'est d'être à leur écoute et de savoir les guider ».

Guider les jeunes

Pour Oswald, professeur principal de la 3^e E du collège Champagnat de la Vallée-des-Colons, « en pleine période d'orientation pour l'an prochain, cette journée est une belle occasion pour nos élèves de rencontrer des professionnels et de découvrir des formations. Pour une fois, autrement que par la bouche de leur professeur principal ou par les documents du CDI ». Pour son collègue Lu, « c'est aussi un biais intéressant pour présenter l'institution, cette province Sud dont les élèves entendent souvent parler sans la connaître ».

Et les élèves, qu'en ont-ils retenu ? Parmi les nouveautés de cette année, c'est le stand de présentation des métiers des armées (terre, air, mer), tenu par une militaire, qui a fait sensation auprès des jeunes gens. Tandis que les filles ont découvert avec intérêt le service civique, ainsi que les conditions d'intégration au corps des pompiers volontaires.

Les élèves étaient ravis, ayant pu rencontrer quelques-uns de leurs artistes favoris, restés toute la journée échanger avec eux, « pour leur donner envie de faire et de s'exprimer », témoignait le slameur Paul Wamo.



Des étudiants méritants

Quarante jeunes étudiants se sont vus décerner par la province Sud le Prix d'excellence. Ce prix, qui s'accompagne d'une aide financière de 200 000 francs, récompense le travail des étudiants ayant décroché leur diplôme d'études supérieures avec mention.



Outre le fait qu'ils ont décroché leur diplôme haut la main, ces quarante étudiants ont également obtenu le Prix d'excellence de la province Sud qui leur a été remis jeudi 17 juillet au soir. « *C'est important pour une collectivité comme la nôtre de pouvoir récompenser ceux qui mettent beaucoup d'énergie à s'impliquer dans leur travail* », a déclaré Gil Brial, 2^e vice-président de la province Sud en charge de l'enseignement.

Décerné chaque année, le Prix d'excellence est attribué aux étudiants ayant décroché leur diplôme avec une moyenne supérieure ou égale à 14/20. Il concerne les BTS, les diplômes de l'enseignement supérieur universitaire du 1^{er} ou 2nd cycle, les diplômes des écoles dépendant d'un ministère de l'État, ainsi que les diplômes d'une école spécialisée reconnue par l'État.

Créer une élite calédonienne

Gil Brial a profité de cet événement pour restaurer l'image d'une jeunesse, dont on parle trop souvent « *à travers les problèmes qu'elle a ou qu'elle cause à la société* ». Par le biais de cette cérémonie, le 2^e vice-président de la province Sud a souhaité « *mettre sous les projecteurs une autre minorité* » qui brille par ses excellents résultats.

« *La réussite de la Nouvelle-Calédonie ne se fera que si on arrive à créer une élite calédonienne. Il faut notamment renouveler la classe politique* », a estimé Monique

Millet, présidente de la commission de l'Enseignement. La province Sud en est un bon exemple. Nicolas Metzdorf, benjamin de l'Assemblée, a été lauréat du Prix d'excellence, alors qu'il était encore étudiant.



Pour connaître
les critères
d'attribution :





Marie-Jeanne Chatelain, 35 ans, master arts et existence

« Une aide bien utile »

Marie-Jeanne a appris « *par hasard* » l'existence de ce prix en cherchant des bourses pour le doctorat. Enseignante à l'Ile des Pins pendant quatre ans, elle a décidé de reprendre ses études et s'est inscrite en master arts et existence. « *Grâce à mon expérience du terrain, j'ai pu rentrer directement en deuxième année.* » La jeune femme présente sa soutenance sur la compréhension du monde mélanésien, pour un meilleur vivre ensemble. Un master orienté vers la réalisation de projets culturels dits « *sensibles* ». Maman depuis peu, Marie-Jeanne se réjouit de ce prix qui lui « *sera bien utile* » au quotidien, à l'Ile des Pins.

Clément Peltrault, 23 ans, BTS géomètre-topographe

« Une aide pour ma vie d'étudiant en Métropole »

Clément Peltrault avait envisagé des études de médecine, il a finalement opté pour la filière de géomètre-topographe qui lui correspondait mieux, « *un métier avec des débouchés* ». Clément a passé son BTS à Toulouse. Il a été surpris de voir son dossier retenu pour le Prix d'excellence. « *Comme j'ai eu mon diplôme en Métropole, je ne savais pas si ça passerait.* » Clément ne s'est pas arrêté là. Juste après son BTS, il est entré sur concours à l'École supérieure de géomètre topographe du Mans. « *Ce prix va m'aider dans mes dépenses d'étudiant en Métropole.* »



Roxane Pham, 24 ans, licence de lettres modernes

« Un véritable encouragement »

Étudiante sur le campus de Nouville, Roxane a « *eu la chance de partir étudier un an à l'Université de Montréal* ». La jeune femme est « *particulièrement intéressée par la littérature et l'édition numérique* ». Elle compte désormais s'orienter vers un master de lettres en recherche à Paris, axé sur la théorie de la littérature, et aimerait diriger son mémoire vers la littérature numérique. « *Ce prix va m'aider à m'installer à Paris, voire même à payer mon billet d'avion. C'est un véritable encouragement pour continuer à étudier.* »

Patrice Ulutule, 22 ans, licence professionnelle en gestion des ressources humaines

« Je vais pouvoir aider ma mère »

Patrice a passé sa licence dans l'académie de Clermont-Ferrand. Ses expériences en milieu professionnel l'ont convaincu de s'orienter vers les ressources humaines. Depuis août 2013, il travaille à la direction de l'Éducation de la province Sud. Il ne s'attendait pas à ce que son dossier pour le Prix d'excellence soit accepté. « *Cette aide va me permettre d'aider ma mère à faire des travaux à la maison. Elle a fait un emprunt conséquent pour que je puisse suivre mes études en Métropole, qu'il faut maintenant rembourser. C'est un juste retour.* »



Futurs étudiants, préparez votre dossier

Même si le choix de votre orientation n'est pas définitif, il est essentiel de constituer un dossier pendant la campagne de bourses et d'aides de l'enseignement supérieur pour la rentrée 2015.



un deuxième rendez-vous avec un agent provincial qui leur expliquera les aides et les autres avantages auxquels ils ont droit. En 2013, 350 bourses ont été attribuées », complète Christèle Bosserelle, responsable du service des bourses et aides aux élèves et étudiants.

L'obtention d'une bourse étudiante ou d'un prêt à taux zéro, après avis de la commission des bourses de décembre, dépend des ressources des parents qui doivent obligatoirement résider en province Sud (même pour les étudiants) mais aussi d'autres critères comme la cohérence du cursus universitaire et des résultats scolaires. Étudiants, futurs étudiants, élèves de terminale et parents, à vous de jouer pour réussir !

Bien plus qu'une simple aide financière pour les étudiants, la province Sud propose une multitude d'aides et un véritable accompagnement personnalisé pour réussir ses études en Nouvelle-Calédonie ou hors territoire. « L'important est de venir constituer son dossier de bourses et d'aides de l'enseignement supérieur entre le 11 août et le 26 septembre », martèle Josiane Ayawa, responsable du bureau d'Information et d'Aides aux étudiants (BIAE). « Ce n'est pas très grave si les élèves de terminale ne sont pas sûrs de leur choix. Il est difficile de se projeter alors qu'ils n'ont même pas obtenu leur baccalauréat. » Le BIAE accompagne les jeunes à formaliser leur projet.

La Province vous accompagne

Autre élément important, il faut qu'ils viennent munis d'une déclaration de revenus ou avis d'imposition 2013 des parents.

« Cela permet déjà de les orienter pour

Témoignages

« La province Sud a fait un gros travail d'accompagnement et de suivi, toujours prêt à me renseigner et à m'aider. Quand je suis arrivé en Métropole pour suivre mes études, mon compte bancaire était ouvert, j'avais un logement, la couverture sociale, etc. Je n'ai rien eu à faire sur place. »

Larry Schuler, qui vient d'obtenir son BTS Constructions métalliques à St-Nazaire.

« Je suis boursière depuis déjà trois ans. En plus de cette aide, j'ai pu poser toutes mes questions. Je suis super contente de l'aide de la Province pour les démarches administratives et les inscriptions. Je pars confiante. »

Martine Garnier, prochainement en master de droit.

BOURSES et aides aux étudiants pour 2015

Retrait des dossiers
du 11 août
au 26 septembre 2014



**Étudiants boursiers ou non-boursiers,
retirez votre dossier à la direction de l'Éducation
au Bureau d'Information et d'Aide aux Étudiants
De 7 h 30 à 11 h 15**

55, rue Georges-Clémenceau - Tél. 20 49 00 - des.bourses.etudiants@province-sud.nc



Quand l'ESPAS-CMP parle de sexe

L'ESPAS-CMP s'est vu confier la rubrique Sexprim'toi du magazine des jeunes de la province Sud, Tazar. C'est naturel de parler de sexe pour l'équipe de l'ESPAS-CMP qui reçoit précisément les jeunes en quête de réponses.



Éducatrices spécialisées ou travailleurs sociaux, l'équipe de l'ESPAS-CMP anime régulièrement des groupes de parole qui ont trait au sexe et à la relation amoureuse avec les jeunes de l'École de la deuxième chance, les membres de l'association Valentin Haüy, les mineurs du Camp Est, etc. Des conversations qui sont reprises ensuite dans la rubrique sexualité du magazine des jeunes de la province Sud, Tazar.

« Les sujets et les illustrations sont choisis par les participants, explique Stéphanie Girard. Ils sont ensuite rédigés avec l'aide d'un membre de l'équipe. Les participants sont très fiers de voir leurs textes imprimés dans le magazine, ils se sentent valorisés. »

6 000 consultations par an

Si l'ESPAS-CMP s'implique autant dans ce travail d'écriture, c'est parce que dialoguer, prévenir et informer font partie de ses missions. Créé en 1992, le service est un lieu d'écoute, d'information personnalisée et d'entretiens confidentiels. Il est animé par une équipe de 14 femmes. Parmi elles, infirmières, médecins, éducatrices spécialisées,

secrétaires et femme de service, reçoivent en moyenne 6 000 visiteurs par an.

Les missions de l'ESPAS-CMP sont de quatre ordres. La première relève de la médecine générale, avec des consultations gratuites pour les titulaires de l'Aide médicale ou les personnes sans couverture sociale. La deuxième mission concerne les consultations pour les infections sexuellement transmissibles. La troisième concerne le dépistage du sida : l'ESPAS est un centre de dépistage anonyme et gratuit – où l'on trouve des préservatifs gratuits en libre service – et de suivi des personnes séropositives. Enfin, l'ESPAS assure aussi le suivi des personnes atteintes de tuberculose.

Au bureau et sur le terrain

Installé rue Gallieni dans un bâtiment décoré d'une fresque signée par l'artiste Fly, l'ESPAS-CMP reçoit un public nombreux en provenance de toutes les communes de la province Sud.

Mais l'équipe sort régulièrement de ses locaux pour aller à la rencontre des populations, notamment les plus exposées.

« Les groupes de parole que nous organisons avec des publics souvent fragiles (démunis, handicapés...) aboutissent à des projets communautaires, comme la publication de livrets par exemple », explique Stéphanie Girard.

Enfin, l'ESPAS-CMP dispense des formations. Une cinquantaine de professionnels (médecins, professeurs, etc.) y sont en effet formés chaque année afin de mieux connaître les IST et d'approcher le thème de la sexualité.

ESPAS-CMP signifie : Espace de Prévention, d'Accompagnement et de Soins - Centre Médical Polyvalent.

Ado et cannabis : on en parle

Une fois par mois, la Maison de la Femme organise une rencontre autour d'un sujet de société. Celle du 17 juin était consacrée à la consommation de cannabis chez les jeunes. Instructif.



Pourquoi mon ado fume-t-il du cannabis ? Comment dois-je réagir ? Quels sont les risques ? Pour répondre à ces questions de santé qui posent problème dans de nombreuses familles, la Maison de la Femme de la province Sud a consacré son rendez-vous « société » du mardi 17 juin dernier à la consommation de cannabis chez les jeunes. Deux intervenantes étaient invitées à animer cette rencontre : Alexandra Jourdel, psychologue à Déclic, un service de l'Agence sanitaire et sociale du gouvernement qui propose des consultations pour les jeunes usagers, et Agathe Verdel, animatrice de prévention en addictologie à l'association Vivre sans dépendance.

Un dangereux palliatif au mal-être

« Le cannabis vient répondre à un besoin que l'adolescent n'a pas pu trouver autrement, explique la psychologue. Quand il y a souffrance, il passe pour un "médicament magique" qui aide à la supporter ».

Les risques sont multiples et très différents suivant le profil du consommateur. « Plus on consomme jeune, plus c'est dangereux,

assure l'animatrice de prévention en addictologie. Toute consommation avant 15 ans est particulièrement délétère pour le cerveau et la construction du futur adulte ».

Bien souvent, les effets recherchés ne sont pas ceux obtenus. Au lieu d'être dans un état de bien-être, de désinhibition, l'utilisateur peut présenter les signes suivants : transpiration, maux de ventre, impressions de mort imminente, crises de paranoïa aiguë, psychose, voire schizophrénie.

Développer l'esprit critique

Pour les consommations à plus long terme, les manifestations vont de la perte de la mémoire immédiate à l'état dépressif, en passant par les troubles de la concentration, la perte de la motivation, l'isolement progressif...

« Les adultes doivent poser l'interdit, ne pas banaliser le produit », insiste Agathe Verdel. Mais alors, comment réagir ? « Au lieu de blâmer l'adolescent, il faut développer son esprit critique et lui demander ce que, lui, en pense. Il faut aussi que les deux parents aient le même discours. »

Netcha, pour faire le plein d'aventures !

L'événement NetchAdventure, organisé par la province Sud le week-end du 5 et 6 juillet dernier, était l'occasion de découvrir ou redécouvrir le site exceptionnel de Netcha à travers des activités physiques de pleine nature.

Quel meilleur endroit pour faire la promotion des sports de pleine nature que le site de Netcha, au beau milieu du Grand Sud, étape du GRNC1, bordé par un creek, une nature exceptionnelle où le taux d'endémisme atteint les 75 % ?

Un large panel d'activités de pleine nature

La province Sud ne s'y est pas trompée. La direction de l'Environnement et la direction des Sports et des Loisirs ont travaillé en partenariat. Le site de Netcha, inauguré en 1999, offre un panel d'activités très riche. À proximité immédiate du camping, les amoureux de la marche ont le choix entre 9 sentiers, du plus

facile au plus difficile. À l'occasion de l'opération Netchaventure, deux balades étaient mises à l'honneur, l'une autour de la mine encadrée par Alain Fort, guide du patrimoine, et l'autre plutôt tournée vers la botanique avec Bernard Suprin, spécialiste de la flore calédonienne.

« L'idée était de montrer qu'il y a des activités et qu'elles sont accessibles à tous, précise Diane Bui-Duyet, animatrice au bureau des Activités physiques de Pleine Nature. C'est pourquoi toutes les activités proposées ont été encadrées ». En effet, les éducateurs de la direction des Sports et des Loisirs, ainsi que des bénévoles des BTS Tourisme ou d'associations comme VTT Passion, VTT Mont-Dore, le Kayak club, ont accompagné les participants à l'opération. Pour leur part, les Villages de Magenta ont assuré la garde des enfants, permettant aux parents d'aller faire un tour en kayak ou en stand-up paddle en toute sérénité. Signalons qu'hormis le stand-up paddle, toutes les activités proposées lors de Netchaventure sont également praticables à l'année, comme la randonnée sur sentiers balisés.

Protéger l'environnement

« Intégrer le sport et l'environnement est une chose importante pour la Province, insiste Dominique Molé, 3^e vice-président de la province Sud en charge du Sport. Le site de Netcha s'y prête particulièrement bien avec une grande diversité d'activités et un environnement exceptionnel. L'idée est que les gens découvrent cet environnement et qu'ils le protègent de manière pérenne. »



Du neuf pour les installations sportives

Premier arrêt de notre tour d'horizon des installations sportives provinciales avec le PLGC.

Depuis les travaux entrepris en 2011 pour les Jeux du Pacifique, le stade Patronage Laïque Georges-Clémenceau (PLGC), construit en 1966, connaît une deuxième jeunesse. Idéalement situé dans le quartier très scolaire de l'Artillerie, le terrain de football et la piste d'athlétisme qui le ceinture, en synthétique, ont accueilli 2 700 jeunes sur le seul mois de juin 2014 !

Multiplier par 7 l'offre Loisirs

La DSL a, cette année, conventionné tous les établissements scolaires qui le fréquentent (écoles, collèges et lycées) pour une meilleure lisibilité du taux de fréquentation de ce stade, qui semble ne jamais désemplir. Les associations sportives y viennent chaque soir pour leurs entraînements et pendant les vacances scolaires, des stages s'y déroulent ponctuellement. Et c'est là la grande nouveauté à venir, la province Sud estime l'offre Loisirs pendant les vacances à destination des 12 à 17 ans, aujourd'hui chiffrée à 5 000 journées-enfants, insuffisante.

Un nouveau dispositif d'accompagnement des associations organisatrices de stages pendant les petites vacances scolaires à destination de cette tranche d'âge est à l'étude. Cette

nouvelle offre permettrait d'accueillir dans différentes disciplines 30 à 40 000 journées enfants supplémentaires.

Terminer la réhabilitation

Le bâtiment annexe accueillant le logement du gardien, l'infirmerie et la « salle de réchauffe » (la cafétéria) a également été refait à neuf. Il propose désormais des espaces de réunions en extérieur et en intérieur à la disposition des associations sportives ou socio-éducatives, mais aussi permettant d'accueillir des stages comme celui dernièrement des kinésithérapeutes spécialistes du sport. Le tout accessible aux personnes à mobilité réduite.

Au-dessus de la piste, il reste aujourd'hui à réhabiliter les dortoirs, ces derniers étant extrêmement sollicités les week-ends pour accueillir stagiaires, classes de la province Nord ou tout autre groupe de musique des îles en déplacement sur Nouméa. Cette réhabilitation est prévue pour fin 2015.

L'enceinte sportive, en éternelle maintenance préventive, peut compter sur l'efficacité du jeune ingénieur de la DSL, Brice Coursin, pour coordonner les travaux.

4 pôles sportifs

Quatre structures dédiées au sport appartiennent à la province Sud et sont directement gérées par la direction des Sports et des Loisirs (DSL). Le stade PLGC, le centre d'activités nautiques de la Côte-Blanche (CAN), le site des Boucles de Tina (pistes cyclables et bike park), et le centre d'accueil de Poé (CAP) situé sur le domaine de Déva à Bourail.

Au CNC aussi

À Nouméa, la province Sud est également en partenariat avec le CNC pour lequel elle a financé l'an dernier un bâtiment hébergeant ses Elliott 6. Les bateaux et la base sont co-gérés par la DSL et le Club Nautique Calédonien. D'ici trois ans, les Elliott 6 devraient être remplacés par des Elliott 7.



L'incontournable BAT de la province Sud

Créé en 2005, le bureau d'Accueil de tournages de la direction de la Culture est devenu indispensable au territoire calédonien. Membre du réseau national Film France, la structure offre aux producteurs et réalisateurs un service complet et gratuit pour tout type de film. Local, national et international.

En 2005, la province Sud met en place son bureau d'Accueil de tournages (BAT) pour attirer les productions extérieures en Nouvelle-Calédonie et offrir ainsi une visibilité de la destination. « *Il est plus profitable d'aider des sociétés de production qui vont avoir des projets différents et multiples en termes de supports, de thématiques et de rayonnement de diffusion, que d'investir dans des films promotionnels ou des spots publicitaires, plus coûteux et au rayonnement plus réduit. C'est la diversité des projets qui est intéressante* », souligne Aline Marteaud, la responsable du BAT de la direction de la Culture.

Un point d'ancrage indispensable

Le BAT fait mouche dès son lancement. « *Dès la première année, sept projets sont venus sur le Caillou : Ushuaïa TV, C'est pas sorcier, Thalassa...* », se remémore-t-elle. Au regard des productions extérieures pour lesquelles la Nouvelle-Calédonie est une carte postale onéreuse du bout du monde, l'intérêt du BAT est de proposer un point d'ancrage rassurant qui pallie la distance en faisant économiser du temps et de l'argent. « *En attirant les productions extérieures, nous créons des ponts avec les productions locales, que nous*



pouvons aider, à l'inverse, à produire des films pour la Nouvelle-Calédonie ou pour l'extérieur. Le BAT sert d'articulation », explique Aline Marteaud. Pilote des projets nationaux et internationaux, la responsable du BAT peut également compter sur Bénédicte Vernier, sa collègue chargée des projets locaux.

Le BAT prêt à tout

Le BAT aide gratuitement les sociétés de production à mettre en place leur projet de film, de documentaire, de fiction, d'émission de



En neuf ans, le BAT a épaulé quelque 350 projets de films (dont environ 250 se sont réalisés) sur tout type d'aide (préparation, conseil, assistance technique ou logistique, etc.) et pour tout type de film (documentaire, fiction, émissions télé, clips, publicités, etc.).

télévision, de série, de clip, de publicité... Il leur procure une assistance technique et logistique pour des besoins spécifiques de chaque projet en trouvant, notamment pour la fiction, des décors. « *Nous proposons aux réalisateurs et producteurs, des fichiers de décors, des listes d'acteurs, figurants et techniciens disponibles. Notre fichier de figurants et d'acteurs recense plus de 4 000 personnes, ce qui n'est jamais suffisant* », précise Aline Marteau.

Pour les producteurs extérieurs, le BAT est davantage sollicité pour son aide logistique (réservations et tarifs sur l'hébergement, transports, prestataires). La structure provinciale peut se charger des interfaces administratives ou coutumières en amont des demandes d'autorisations de tournage.

La province Sud, par le biais du BAT, possède sa propre machinerie professionnelle (grue, rails et plateau de travelling) qu'elle prête aux sociétés de production locales. « *Le matériel est mis à disposition gratuitement par la province Sud, mais géré par un prestataire qui engage son assurance, sa main-d'œuvre et son matériel pour la manipulation de la machinerie – pour un forfait réel de 50 000 francs par jour* », détaille la responsable du BAT.

Deux dispositifs d'aide à la création audiovisuelle

Le BAT dispose d'une première enveloppe budgétaire annuelle de 30 millions de francs. Pour pouvoir bénéficier de l'aide aux productions audiovisuelles et cinématographiques, il faut que le projet soit soutenu par une société de production de film et qu'il ait l'engagement d'un diffuseur. C'est une aide destinée à des projets professionnels.

Un second dispositif financier d'aide à la réalisation de courts-métrages de fiction (dans le cadre des Aides à la création de la province Sud) est doté d'une enveloppe de 3 millions de francs. Il est destiné à aider la réalisation de courts-métrages de fiction amateurs.



INFO PRATIQUE

- Le BAT recherche des décors !... patrimoine bâti ou sites naturels – sans critère particulier si ce n'est l'accessibilité des sites et l'accord des propriétaires.
- La prochaine Commission des aides aux productions audiovisuelles et cinématographiques (Capac) est fixée au 17 septembre 2014. Les porteurs de projets ont jusqu'au 1er septembre à 16 h pour déposer leur dossier, auprès de la direction de la Culture de la province Sud.

Contact du BAT : 20 48 20 ou 20 48 21, ou par mail : tournages@province-sud.nc





Tout pour la musique

La scène musicale locale regorge de talents. À la direction de la Culture de la province Sud, le service du développement artistique et culturel soutient les musiciens par le biais d'aides financières.

Tyssia, Sacha, Jason Mist, Kapa Kapa, et plus récemment Ykson et I&I, sont autant de musiciens et de groupes ayant bénéficié de l'aide à la création musicale de la province Sud pour pouvoir enregistrer leur album. Cette aide permet de couvrir jusqu'à 70 % du devis du studio d'enregistrement pour un montant maximal de 700 000 francs.

Une scène locale dynamique

La direction de la Culture de la province Sud accompagne également les associations en lien avec le secteur musical, en subventionnant l'organisation d'événements, de festivals, d'une tournée en province Sud ou sur le territoire... En 2013, 2,5 millions de francs de subventions ont été versés, ainsi que 2,1 millions de francs en aides à la création musicale. « *Il se passe beaucoup de choses sur la scène musicale locale. Il y a de nombreux projets de qualité* », explique Joséphine Jannot en charge du secteur de la musique et de la danse au sein du service du Développement artistique et culturel.

Professionnaliser la création

« *Un de nos objectifs est aussi d'aider les musiciens à se professionnaliser, même s'il reste très difficile de vivre de la musique en Nouvelle-Calédonie*, rappelle la chargée d'actions culturelles. *Cela passe par l'attribution de financements à des structures qui proposent des formations* ». Chaque année, la province Sud alloue des bourses d'enseignement artistique à des personnes désireuses de se perfectionner dans des écoles supérieures, dont des musiciens ou des chanteurs. « *Les groupes qui participent aux festivités organisées par la province Sud pour la Fête de la musique sont rémunérés, ce qui soutient*

aussi cette démarche de professionnalisation », souligne Joséphine Jannot.

Valoriser les artistes

Lors des événements de la province Sud, une scène musicale est souvent au rendez-vous. Des artistes sont par exemple invités à se produire pendant la Journée de la jeunesse, au week-end des communautés de Deva, pendant l'opération Un été au ciné... La collectivité est à l'initiative du festival Les Voix du Sud qui rassemble près de 600 choristes et qui fête sa 10^e édition cette année. Elle s'associe également à la Fête de la musique, la manifestation phare, « *afin de valoriser les musiciens et de permettre au public d'assister gratuitement à des concerts de qualité* ». À cette occasion, la province Sud fait souvent appel aux artistes ayant reçu l'aide à la création musicale. Une manière de « *continuer à les soutenir* ».



LES SENTIERS PÉDESTRES EN PROVINCE SUD

La direction des Sports et des Loisirs de la province Sud réalise, grâce à son pôle «Activités Physiques de Pleine Nature» un travail de développement, d'aménagement, d'entretien et de suivi des sites de «sports nature».

Les sentiers de promenade, de randonnée, ainsi que le célèbre GR NC1, pour sa partie en province Sud, sont tracés, entretenus et valorisés localement et au niveau international par la province Sud.

Randonneur passionné ou amateur, plus de 35 sentiers (dont le GR NC1) sont ouverts pour votre plaisir.

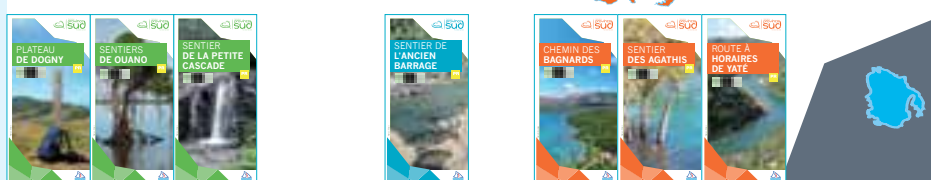
Pour vous procurer les brochures de chaque sentier, téléchargez-les sur **province-sud.nc** ou rendez-vous au Centre Administratif de la province Sud (Moselle-Nouméa) ou plus simple, téléchargez l'application **LoisirSudNC**

SORTIES EN FAMILLE

22 DISPONIBLES
10 À VENIR



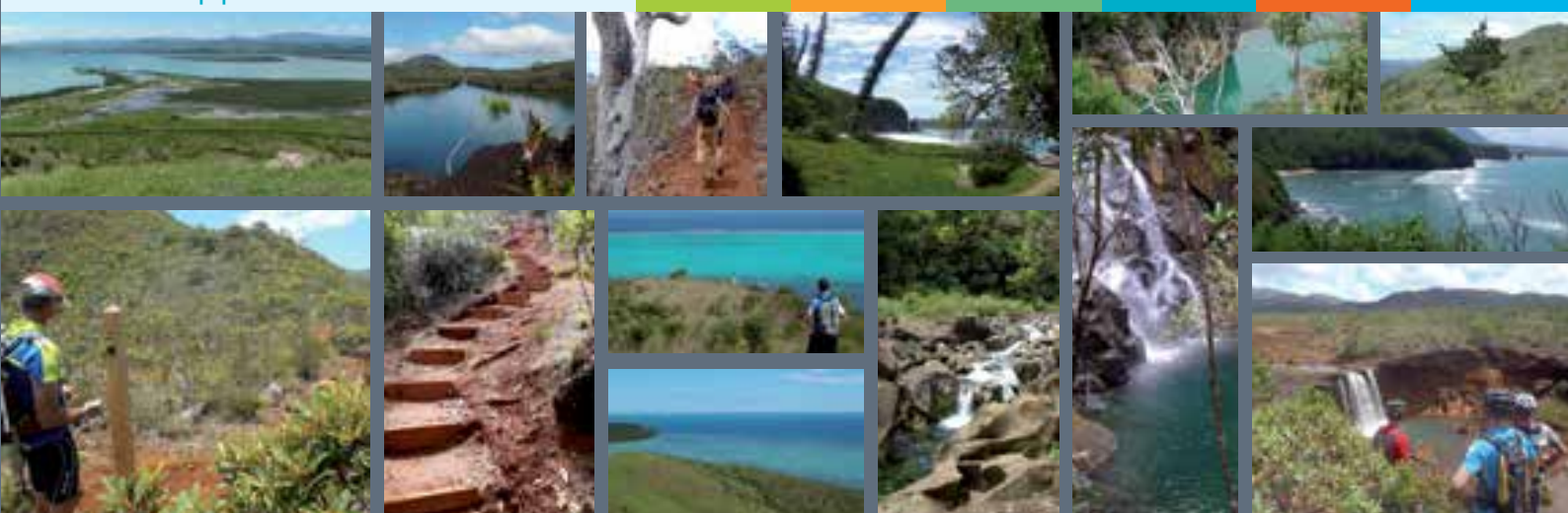
MARCHER SE BALADER



RANDONNEUR

OU AMATEUR

GR PR



province-sud.nc



La province Sud agit pour vous



13 et 14 septembre 2014

Les couleurs de DEVA

De la culture, des activités, du grand air,
de l'échange et du partage, des festivités,
des journées inoubliables.

ENTRÉE GRATUITE
★ ★ ★
ENTRÉE GRATUITE



© Fabrice Wenger

> ÉVÉNEMENT

Les Couleurs de Deva

Forte du succès rencontré en 2013 avec plus de 5 000 visiteurs, la province Sud organise la 2^{ème} édition des Couleurs de Deva, le week-end du 13 et 14 septembre.

Ouvrir le domaine de Deva (Bourail) au public et offrir un espace d'expression aux différentes communautés de la Nouvelle-Calédonie, en écho à la fête de la Citoyenneté, tels sont les objectifs des Couleurs de Deva. Cette manifestation s'inscrit désormais comme un rendez-vous régulier, en préfiguration de l'ouverture du futur espace culturel de Deva.

Cette année, la programmation sera riche de prestations sur le thème de l'échange, avec une discipline artistique mise en avant : la danse. Au sein du village, installé sur le site du CAP de Poé, les spectacles s'enchaîneront dans les espaces extérieurs, mais aussi dans le Chapitô de Nouvelle-Calédonie avec des compagnies professionnelles de danse, tandis qu'une exposition photo mettant en scène les différentes communautés sera dévoilée. Des ateliers d'initiation à plusieurs styles de danse seront proposés aux visiteurs pour prolonger le partage culturel.

Activités sportives

Festival culturel sur un site naturel remarquable, la part belle est aussi faite aux activités sportives et de pleine nature* : randonnées pédestres, en VTT, en stand-up paddle ou en kayak, le tout encadré par des éducateurs sportifs de la province Sud ou des membres d'associations. Des balades en poney et un Kid's Club permettront aux enfants d'explorer le site en toute sécurité.

Programme complet : province-sud.nc. Inscription aux activités sur place.

** Le port de chaussures fermées est obligatoire pour les randonnées pédestres et VTT guidées.*

> ÉVÉNEMENT



Mois du patrimoine en province Sud

Du 27 septembre au 26 octobre, la province Sud et ses partenaires vous invitent sur les traces de « *L'homme et son environnement* ».

Le thème de la 21^e édition du Mois du patrimoine, « *L'homme et son environnement* », va permettre d'explorer plusieurs facettes de l'histoire calédonienne : économique, sociétale ou encore culturelle. Une trentaine de partenaires (associations, musées, communes...) proposeront des expositions, des visites et des animations gratuites sur l'ensemble de la province Sud.

Une foule d'activités autour du patrimoine

Le samedi 27 septembre, l'Île des Pins, avec l'association pour la préservation et la protection du patrimoine religieux de Kwenyï, ainsi que le musée de Nouvelle-Calédonie, ouvriront les festivités. La province Sud organisera la clôture au Château Hagen, les 25 et 26 octobre, avec un rallye patrimoine dans les jardins, suivi du spectacle de danse de la cie Troc en jambes, Cemel... er. Chaque édition du Mois de patrimoine apporte son lot de nouveautés. Cette année, le foyer Néméara, abrité dans l'ancienne ferme-école du bagne à Bourail, ouvrira ses portes pour la première fois aux visiteurs. L'Académie des langues kanak participe elle aussi cette année en collaborant avec plusieurs associations qui souhaitent intégrer des activités en langues vernaculaires à leurs animations. Une foule d'activités vous seront offertes pour découvrir des lieux, des savoir-faire...

Consultez régulièrement la programmation complète sur le site province-sud.nc.

> EXPOSITION

« Monumental Pacifiq'Art »



Des œuvres d'art monumentales en bois, en métal, en pierre, en béton, sur un kilomètre, le long de la promenade Pierre-Vernier ? C'est l'exposition en plein air organisée par l'association Kassiopée qui réunira onze artistes (Aka, Fly, Noémie Tiaou, Jean-Michel Boéné...) et deux artistes sculpteurs de renommée internationale, du 16 septembre au 11 octobre.

> JEUNESSE

« Bons Plans » de l'espace Jeunes

En octobre, ne ratez pas les « Bons Plans » de l'apprentissage à l'espace Jeunes ! Les mercredi 1^{er} et 8 octobre : présentation des formations à partir de 13 h ; du 13 au 17 octobre : ateliers d'aide à la recherche de stages d'apprentissage.

Espaces jeunes : 4, rue de Sébastopol, Nouméa - tél. : 29 72 96, www.jeunes.nc.

> ÉVÉNEMENT

Un nouveau parc dédié aux tortues



L'Aquarium des lagons a inauguré, début août en présence d'élus provinciaux, un nouvel espace dédié aux tortues. Implanté dans un parc spécialement aménagé, le bassin de 200 000 litres permet d'observer les tortues dans un espace adapté, qui comprend une plage servant éventuellement à la ponte de leurs œufs.

Il offre également aux visiteurs un point de vue à couper le souffle sur la baie des Citrons et l'Anse-Vata.

Ce nouveau bassin permet de recueillir les reptiles en difficulté mais également d'observer les trois principales espèces rencontrées en Nouvelle-Calédonie : la tortue verte, la tortue grosse tête et la tortue bonne écaille.

> MUSIQUE

10^e édition des Voix du Sud



L'édition 2014, qui marque l'anniversaire des 10 ans de ce bel événement musical, se déroulera du vendredi 14 au dimanche 23 novembre. Il réunira cette année 25 chorales locales issues de différentes communes de la province Sud, soit plus de 650 choristes de tout âge.

Cette année, l'invité du festival est le groupe vocal originaire de Singapour « Vocaluptous », qui a été formé en 2007 et qui est composé de six chanteurs talentueux (cinq hommes et une femme). Reconnu dans leur pays depuis plusieurs années, ce groupe s'exporte de plus en plus à l'international, à l'occasion d'événements culturels.

> CONCOURS

Les 5 fantastiques

Vous avez jusqu'au 27 septembre pour élire votre super-auteur calédonien préféré dans la sélection proposée par le réseau des bibliothèques et des médiathèques du Sud. La participation des lecteurs sera récompensée par un grand tirage au sort. Une tablette numérique est à gagner ! Les auteurs élus seront invités au SILO à Nouméa, du 9 au 12 octobre. La province Sud est partenaire de cette opération destinée à promouvoir la lecture des ouvrages locaux.



> MUSÉE

La Guerre racontée aux Calédoniens



Le musée de la Seconde Guerre mondiale fête ses 1 an. Ce lieu s'attache à mieux faire comprendre l'impact de cette époque sur la construction et la

métamorphose de la société calédonienne pendant et, aussi, après la guerre. Le visiteur découvrira, grâce à des contenus interactifs et des bornes scientifiques, l'évolution du nucléaire, la découverte des antibiotiques ou encore les avancées technologiques du radar.

14, avenue Paul-Doumer - Centre-ville - Nouméa - Tél. 27 48 70

> SPORT

Découvertes avec la Maison de la Femme

La Maison de la femme organise une journée de découverte sportive le jeudi 18 septembre, au Centre d'activités nautiques de la province Sud, de 10 h à 15 h. Au programme, du kayak et du paddle, du VTT, de la marche, du Tai Chi, du Qigong...

Pour des raisons de sécurité, la participation est limitée à 100 femmes. Inscription obligatoire au 25 20 47. **Maison de la Femme : 14, rue Frédéric-Surleau, Nouméa - maisondefemme@province-sud.nc - Facebook : mdlfps**

> SPORT

La province Sud à la Groupama Race

Une douzaine d'équipages seront au départ du 4^e Tour de la Nouvelle-Calédonie à la voile, le dimanche 19 octobre, à 10 h. Cette année, la province Sud, qui soutient l'association XLR 8 affiliée au Cercle Nautique Calédonien, aura une embarcation à ses couleurs. Une convention pour cinq ans a été signée le 16 juillet dernier entre les partenaires. Le bateau, un Elliot 10.5, habillé du logo provincial, et son équipage, participeront à toutes les régates organisées par le CNC. Pour les régates internationales, un équipier du centre d'activités nautiques de la province Sud sera embarqué. Six à huit sorties à la journée seront aussi organisées dans l'année pour des jeunes de l'école de voile provinciale, de l'école de la 2^e chance...

Renseignements sur la Groupama Race : www.groupamarace.nc

> ANIMATION

Ateliers au PZF

Les Mercredis Nature, au Parc Zoologique et Forestier, invitent les enfants à découvrir leur environnement en jouant. Le mercredi 17 septembre, l'atelier « Les pieds dans l'eau », est consacré à la flore et à la faune des mangroves et des zones marécageuses de la plaine des Lacs du Grand Sud. Le mercredi 15 octobre, un jeu de piste dans le parc est proposé aux curieux de nature sur le thème des « animaux mythiques ».

Inscription indispensable par téléphone : 75 30 87 ou par mail : animasciences@telenet.nc.

Tarif : 3 000 francs/enfant (6 à 12 ans). Horaires : de 13 h 30 à 16 h.



> ANIMATION

Les Trésors du Sud

Les 27 et 28 septembre, l'Île des Pins accueille la dernière étape de la grande chasse aux trésors organisée par Destination Province Sud et les offices de tourisme partenaires. L'occasion de découvrir un lieu magnifique tout en s'amusant et en gagnant des cadeaux.

Renseignements : www.destinationprovincesud.nc.

> LOISIRS

En rando, partez bien accompagnés !

De nouveaux guides ont été publiés pour les étapes ouvertes du GR et les itinéraires de promenade et de randonnée en province Sud. Carte, description du parcours, infos sécurité, tout est indiqué dans ces dépliants au format très pratique qui se glissent facilement dans le sac à dos.

Disponibles gratuitement en format papier et numérique : province-sud.nc, www.destinationprovincesud.nc ou avec l'appli LoisirSud NC.



> MARCHÉ



Produits frais au Marché Broussard !

Avec l'aide de la province Sud, des producteurs ont créé l'association Le Marché Broussard qui a pour but de valoriser les produits locaux sur les marchés du Grand Nouméa.

- Vendredi 12 septembre au Mont-Dore : place des Accords à Boulari, de 15 h à 20 h.
- Dimanche 28 septembre : Les Fraisiers de Païta, de 8 h à 12 h.

Renseignements : www.marchebroussard.nc

Les Rendez-vous de la Maison de la Femme

Repas partagés

Tous les premiers lundis du mois, pensez au repas partagé qui se tient dans le jardin de la Maison de la femme entre 11 h 30 et 14 h. Il suffit d'apporter un plat cuisiné avec le fruit ou le légume du mois, et de manger ensemble, tout en échangeant les recettes. Une diététicienne est présente pour répondre aux questions et vous conseiller.

Les Rendez-vous du mardi

La Maison de la Femme organise des rencontres régulières avec des professionnels et des intervenants sur des thématiques particulières :

- le partage de savoir-faire, les premiers mardis du mois,
- l'entrepreneuriat féminin, les deuxièmes mardis avec les rendez-vous « Femmes d'initiatives »,
- des problématiques de société, les troisièmes mardis,
- la confiance en soi, les derniers mardis du mois.

Ces rendez-vous ont lieu de 8 h 30 à 11 h 30.





province-sud.nc



=

Actualités + Agenda + jeunes.nc + Démarches & Services + e-administration



L'
HÔTEL
DE LA
PROVINCE SUD

→
**9, ROUTE
DES ARTIFICES
BAIE DE
LA MOSELLE
NOUMÉA**

ACCUEIL **20 50 00**

→ Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30



LE
CENTRE
ADMINISTRATIF
DE LA
PROVINCE SUD

Un numéro unique pour vous renseigner

ACCUEIL **20 30 40**

→ Du lundi au vendredi de 7 h à 18 h

→ **6, ROUTE DES ARTIFICES
BAIE DE LA MOSELLE · NOUMÉA**

Baie de la Moselle

Direction de l'Environnement	20 34 00
Direction du Système d'Information	20 32 00
Direction Juridique et d'Administration générale	20 30 50
Direction des Sports et des Loisirs	20 48 50
Direction de la Culture	20 48 00
Direction des Ressources Humaines	20 33 00
Direction des Finances	20 32 50
Direction du Développement Rural	20 38 00
Direction de la Communication	20 31 00

Centre-Ville

Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale 5, rue Gallieni	24 25 70 *
Direction de l'Éducation 55, rue Georges Clémenceau	20 49 00
Direction du Logement 12, avenue Paul Doumer (en face du CHT)	27 31 61
Maison de la Femme 14, rue Frédéric Surleau	25 20 47

Ducos

Direction de l'Économie de la Formation et de l'Emploi 30, route de la Baie-des-Dames Ducos Le Centre et le Forum du Centre	23 28 30
Direction du Foncier et de l'Aménagement 2, rue Fulton - Ducos	26 31 24 *

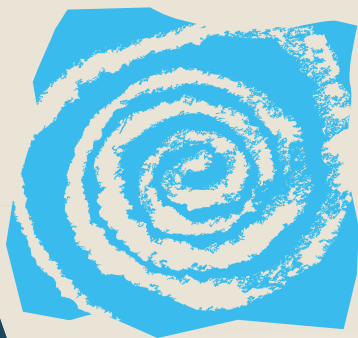
Vallée-du-Tir

Direction de l'Équipement 1, rue Unger - 1 ^{re} Vallée-du-Tir	20 40 00
---	----------

La Foa

Antenne de La Foa	Voir pages La Foa
-------------------	-------------------

* Ce numéro changera en 2014 - Consultez : province-sud.nc
Adresses postales des directions : voir les pages administratives
de l'annuaire pages blanches.



LE MOIS DU PATRIMOINE EN PROVINCE SUD

L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT

Du 27 sept.
au 26 oct.
2014

21^e
édition

Nouméa - Païta
Dumbéa - Sarraméa
Boulouparis - Thio
Bourail - La Foa - Yaté
Farino - Moindou
Île des Pins

